

ques tragédies, et condamné à vint-cinq ans de prison, puis de quelques bribes de lettres, et enfin d'un discours qu'il avait composé dans un cours d'éloquence, et qui ne pouvait que lui être funeste, quoique datant déjà de quelques années. Il ne s'agissait rien moins que d'une harangue de Rienzi tendant à soulever le peuple romain, et à le soustraire au pouvoir de la papauté, qui siégeait alors à Avignon. Le bon professeur d'éloquence de M. Frignani n'avait guère songé aux destinées de ce dangereux thème. L'interrogatoire achevé, Frignani fut reconduit en prison, et sa première pensée se reporta vers une mère laissée malade. « Monsieur le juge, dit-il à celui qui l'avait questionné, si je suis coupable ou non, ni vous ne pouvez, ni un autre ne peut le savoir quant à présent. Mais ce que vous savez aujourd'hui même bien certainement, c'est que ma mère est innocente. Je l'ai laissée malade, et de plus dans un état de faiblesse à ne pas pouvoir soutenir le chagrin que lui va causer ma prison. Si vous avez quelque pitié pour celle qui ne vous offensa jamais, je vous supplie d'accorder en grâce à ma mère que je puisse la consoler par lettres; si non, elle mourra infailliblement. Alors, à moi la douleur, à vous le remords d'avoir poussé dans la tombe le pied qui est encore dehors, et de l'avoir tuée. »—Le juge écoutait attentivement cette demande. Il réfléchit un peu et dit: « Nous y penserons. » Et, en effet, on y pensa, et il fut donné à M. Frignani d'écrire à sa pauvre mère.

On était au mois d'août, et dans son étroite cellule le prisonnier étouffait comme une fournaise. Tout lui manquait, et il n'avait pour reposer qu'une méchante paille. Aussi, dès le seuil de sa prison, il fait bon voir cette bonne et honnête figure du sergent Branca, noblement sensible aux privations du captif et lui glissant d'une main furtive un peu de tabac, puis venant s'enquérir s'il a la tête un peu déchargée, et lui disant: « Rafraîchissez-vous le palais, » en lui en donnant un